



# Bulletin d'inscription

à retourner : Tennis de la Forêt - 1, passe du Tottoral 33780 SOULAC-SUR-MER

avant le 15 juillet 2019 ou inscription sur place les 20 et 21 juillet

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.

Un bulletin d'inscription par personne (photocopie autorisée)

**ATTENTION INSCRIPTIONS SUR PLACE LE SAMEDI ET LE DIMANCHE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES**

Nom : .....

Prénom : .....

Année de naissance : ..... Sexe : M  F

N° licence FFA (2018-2019) / Pass Running : .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. portable : .....

e-mail : .....

Nom de l'équipe : .....

Cadeau tee-shirt, votre taille : S  M  L  XL

N° DE DOSSARD

**OBLIGATOIRE : joindre certificat médical ou photocopie de la licence FFA ou assimilée**

En m'inscrivant, je reconnais et m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement de la « Virée des Galopins 2019 » (disponible sur [www.lesgalopinsdeguyenne.fr](http://www.lesgalopinsdeguyenne.fr)).

**Obligatoire, cochez la course choisie**

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité

- La Virée des Galopins 15 km (2003 et avant) ..... 12 € avant le 1<sup>er</sup> avril • 15 € jusqu'au 20-07 inclus majoration de 3 € le jour de la course)
- La Petite Virée 6 km (2003 et avant) ..... 10 € (majoration de 3 € le jour de la course)
- La Course Enfants 2,5 km (2004-2007) ..... **gratuit** - inscriptions obligatoires
- La Course des Poussins 1 km (2008-2009) ..... **gratuit** - inscriptions obligatoires
- La Course des Pitchouns 500 m (2010 et après) ..... **gratuit** - inscriptions obligatoires
- La Marche-Randonnée ..... 8 € (majoration de 3 € le jour de la course)
- Salad'Party Places limitées aux 100 premiers inscrits ! ..... 10 € (boissons en supplément) - Places limitées

Date : .....

Signature, .....

Pour les mineurs : J'autorise mon enfant à participer à la course.

Date : ..... Signature des parents, .....



## INSCRIPTIONS :

• EN LIGNE paiement sécurisé : [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)

• PAR COURRIER avant le 15 juillet 2019 : Tennis de la Forêt - 1, passe du Tottoral 33780 SOULAC-SUR-MER

Paiement par chèque à l'ordre des Galopins de Guyenne